

Place de la Liberté, rue des Tanneurs et rue Saint-Georges

Un projet majeur au cœur de la cité

PLU

Pour un développement
maîtrisé



HolwegWeber

Vive le sac
papier !



La Sportive Molsheim

Les 110 ans et
une saison réussie



Au sommaire

-15%
SUR VOS NOUVELLES
LUNETTES OPTIQUES
Jusqu'au 31/12/15

**VOTRE
2^{ÈME} PAIRE
à partir de
1€
de plus !**

OPTICIENS
Maurice Frères

MOLSHEIM
8 Allée Jean-Pierre Carl
03 88 38 54 90

www.maurice-freres.com

Sur présentation de cette offre.
Voir conditions en magasin.

Dominique Weber

Choix - Qualité
Conseil - Prix

Vente et Réparations
Bijouterie et Horlogerie

NOUVEAUX
BIJOUTIERS

15, rue de Saverne
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 16 92

RODANIA

03 88 38 14 64 AMBULANCES AGRÉÉES
(Agrément n° 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
NOUVELLES ÉNERGIES

Entreprise agréée
RGE

QUALIBAT
PROFESSEUR

PROFESSEUR DU GAZ

PAFFENHOFF

Tél. 03 88 38 31 22
Fax 03 88 49 35 90

26, rue du Général-de-Gaulle
67120 MOLSHEIM

sardchauffagepaffenhoff@orange.fr

CHRONO'FER

Repassage au poids
Pressing - Retouche
Relais colis

Spécial rentrée
2 articles déposés
= 3^e prestation offerte

13 rue de la Boucherie
67120 MOLSHEIM
03 88 04 85 24

EVENEMENT

Plan local d'urbanisme - PLU

Pour un développement maîtrisé Pages 4 et 5

CULTURE

Les Bretzels d'or à Molsheim

La Légion d'honneur alsacienne Pages 6 et 7

ECONOMIE

HolwegWeber, fabricant de machines à sacs papier

Haro sur le plastique,
vive le papier ! Pages 8 et 9

HISTOIRE

Conférences

Le statut particulier de l'Alsace :
un héritage de l'Histoire récente Pages 10 et 11

ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air à Molsheim

Huit sites,
deux campagnes de mesures Page 12

VIE LOCALE

Rénovation du quartier de la place de la Liberté

Un projet majeur
au cœur de la ville Pages 13 à 17

REPORTAGE

Jean-Pierre Muller Géo Trouvetou photographe

Le bricoleur
de la rue de la Source Pages 18 et 19

SPORT

Les 110 ans de La Sportive de Molsheim

Une saison riche en résultats Pages 20 et 21

COMMERCE ET PROFESSION DE SANTE

Quoi de neuf à Molsheim ? Pages 22 et 23

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 24 et 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, le projet de rénovation du quartier de la place de la Liberté (photo Régine Sérange)

Directeur de la publication : Laurent Furst
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction : Laurent Furst, Gregory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Lauran, et Renée Serrats
Coordination, et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis
Publicité & impression : Imprimerie Chryss
Dépôt légal à parution - Edité à 5 000 exemplaires
www.molsheim.fr



Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Si vous suivez l'actualité, vous notez très régulièrement des reportages sur la crise financière que connaissent désormais les communes, les intercommunalités et les départements.

J'ai profité de l'été pour regarder les choses d'un peu plus près. On peut les résumer ainsi : les dotations de l'Etat baissent et les prélèvements augmentent.

832 762 euros nous ont manqué dans notre budget en 2015, crédits qui alimentent notre section d'investissements. En 2017, il nous manquera près de 1,4 million d'euros.

A titre d'information, la Ville n'a pas augmenté sa fiscalité depuis 11 ans. Si nous devions le faire, 1 % de hausse représenterait 56 534 euros. En 2015, il faudrait rajouter **15 points** à la fiscalité et **25 points** en 2017 pour compenser ces baisses, ce qui est inenvisageable.

Chacun comprendra que nous travaillons désormais dans un contexte différent. Notre ville qui n'a aucune dette était un bon élève, c'est désormais un élève puni par des décisions nationales injustes et parfois ridicules.

Pour autant, nous continuons à travailler. Nous avons quatre dossiers qui progressent :

1. L'aménagement du quartier de la place de la Liberté – un investissement d'environ 3 300 000 euros (HT).
2. Nous travaillons à la rénovation du quartier Henri Meck et de la rue Sainte-Odile avec la création d'un nouvel espace vert dans la cour de l'ancienne caserne des pompiers.
3. La Région nous a sollicités quant à l'accroissement du nombre de places de parking autour de la gare.
4. Enfin, nous poursuivons notre travail aux côtés des équipes techniques du Département et de SNCF Réseau pour la dénivellation du passage à niveau.

Baisser les bras ne fait pas partie de nos valeurs. Jouer avec le budget, l'endettement ou la fiscalité nous fait horreur. Gérer Molshheim est désormais simplement plus difficile. Demain, il nous appartiendra d'opérer des choix et parfois de renoncer à des projets qui nous paraissent essentielles.

Votre Maire,
Laurent Furst

NB : Les chiffres ci-dessus indiqués ne tiennent pas compte de la hausse de la TVA, des rythmes scolaires, de l'augmentation des cotisations sociales...

Plan local d'urbanisme - PLU

Pour un développement maîtrisé

Le nouveau dispositif législatif national en matière d'urbanisme impose la mise en application du futur PLU de la Ville de Molsheim avant le 26 mars 2017. Ce PLU devra être conforme à la fois avec l'ensemble de ce dispositif et avec le Schéma de cohérence territoriale de la Bruche actuellement en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale.

Le Plan local d'urbanisme ou PLU est un document d'urbanisme qui exprime les choix de la municipalité sur l'aménagement et le cadre de vie de la commune (habitat, emplois, déplacements, environnement). Il contient également un ensemble de mesures réglementaires destinées à instruire les autorisations relatives au droit des sols ainsi qu'un volet important de contraintes administratives. Le PLU couvre l'ensemble du territoire communal et doit être en adéquation avec le Schéma de cohérence territorial (Scot) de la Bruche actuellement en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale.

Au-delà de la mise en conformité et en cohérence du document d'urbanisme communal avec le nouveau contexte législatif et réglementaire, la Ville souhaite promouvoir un certain nombre d'objectifs d'intérêt général non exhaustifs, qui guideront toute la démarche de révision du PLU :

- prendre en compte les enjeux relatifs aux paysages et

aux espaces naturels dans l'organisation du développement

- contenir le rythme du développement urbain et assurer une mixité de l'offre en logement
- améliorer le cadre de vie dans les quartiers urbains
- organiser et traiter les entrées de ville d'un point de vue paysager tout en privilégiant la sécurité
- prendre en compte la présence d'infrastructures majeures en limite des espaces urbanisés
- favoriser les modes de déplacement doux, communaux ou supra communaux
- conforter la commune dans sa position de pôle d'emplois, en favorisant l'accueil des services et des entités économiques dans la zone Ecoparc
- développer le niveau d'emploi sur la commune en assurant une réponse aux besoins de l'évolution des activités existantes (y compris l'activité agricole)
- conforter la commune dans sa vocation touristique



LE PLU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- UN DOCUMENT JURIDIQUE DONT L'OBJECTIF EST DE FIXER LES RÈGLES DE CONSTRUCTIBILITÉ ET DE CONSTRUCTION



- UN DOCUMENT QUI DOIT RÉPONDRE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA COMMUNE ET NON À LA SOMME DES INTÉRÊTS PARTICULIERS DE CHAQUE HABITANT





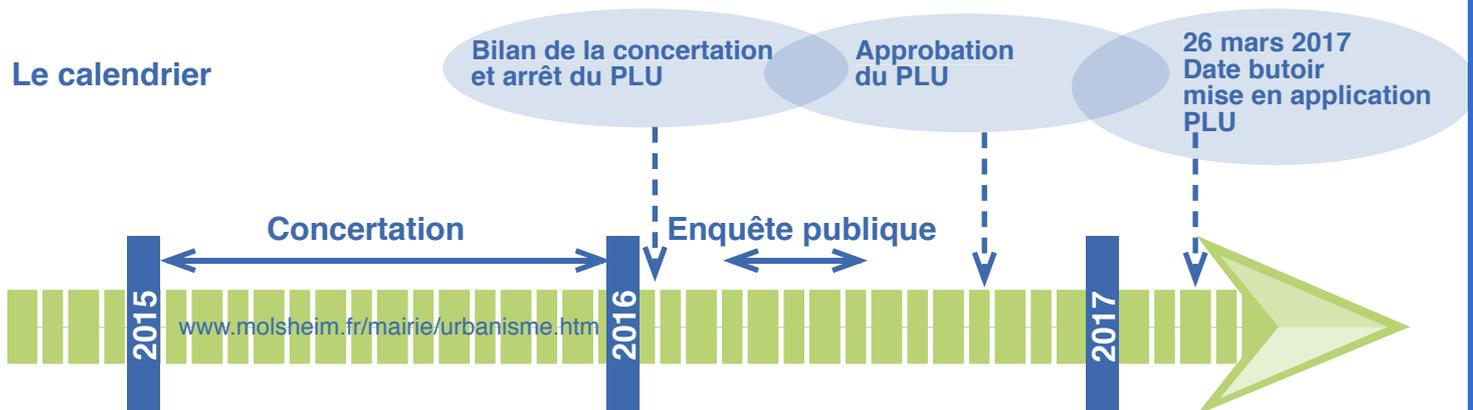
Lors de la réunion publique du 29 juin, quatre panneaux présentaient les enjeux du PLU. Ces quatre supports didactiques sont actuellement exposés à l'accueil de la mairie (entrée A).

- améliorer le cadre de vie à travers les aménagements projetés (gare et infrastructures associées à son fonctionnement, restructuration du secteur urbain de la gare, réaménagement de diverses voiries et places publiques)
- étendre le cimetière en développant ses installations funéraires.

Une réunion publique s'est déroulée le 29 juin pour présenter les différentes orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Dans ce PADD qui a pour vocation de guider l'élaboration des éléments de traduction réglementaire, la commune exprime les orientations qu'elle retient pour le

développement de son territoire. Ce document **de travail** est consultable sur le site de la ville ou au service urbanisme durant les horaires d'ouverture de la mairie (8 h 15 à 12 h et 14 h à 17 h 15). Un registre est ouvert pour recueillir et consigner les remarques éventuelles.

Le calendrier





Voilà le grand bretzel d'or, un bijou en cristal incrusté de paillettes d'or conçu par Bernard Naegelen, l'un des membres du comité de l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace en étroite collaboration avec le Centre international d'art verrier à Meisenthal en Moselle. (Photo Bernard Naegelen).

Cérémonie des Bretzels d'or le 3 octobre à Molsheim

“La Légion d'honneur alsacienne”

En 2016, les Bretzels d'or fêteront leurs 40 ans. Mais pour célébrer dignement leur 39^e anniversaire, l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace a choisi de faire étape à Molsheim le samedi 3 octobre. La promotion Henri-Meck se compose de 10 récipiendaires de tous horizons qui promeuvent l'Alsace. Parmi eux figure le Chœur d'hommes 1856.

Branle-bas de combat à l'Institut des arts et traditions populaires d'Alsace. Le comité prépare la cérémonie de remise des Bretzels d'or qui se déroule cette année à Molsheim.

“Nous avons réceptionné quelque 30 dossiers de candidatures”, note Hervé Bitz, le secrétaire de l'association. Pas facile de choisir parmi celles et ceux qui œuvrent, au quotidien, pour la promotion et le rayonnement de la culture régionale en métropole, voire à l'international. D'autant plus qu'il

faudrait pouvoir respecter les parités homme/femme et Bas-Rhin/Haut-Rhin chez les récipiendaires.

10 lauréats par promotion

Quelques entorses au règlement sont toutefois tolérées mais l'alternance annuelle entre ville hôte bas-rhinoise et haut-rhinoise pour accueillir la cérémonie est toujours observée. Aussi c'est l'Hôtel de la Monnaie qui abritera cette année la 39^e édition de la cérémonie récompensant deux femmes,

cinq hommes et trois associations (lire notre encadré). Et cerise sur le gâteau, l'association a baptisé cette promotion 2015 du nom d'Henri Meck, “un homme politique alsacien fidèle à ses idées et qui a contribué à la renommée de l'Alsace”.

“C'est en 1976 que sont nés les Bretzels d'or à l'initiative de l'humoriste Germain Muller, de l'homme politique André Bord, mais également d'un troisième personnage, Marcel Gillmann, alors premier magistrat d'Obernai”, précise

Hervé Bitz. L'Histoire ne retiendra que les noms des deux premières figures alsaciennes.

Qu'importe, la fabuleuse histoire des Bretzels d'or était en marche et continue à distinguer des personnages méritants qu'ils soient issus des milieux littéraire, artistique, culturel, scientifique, artisanal, industriel, économique ou sociologique.

Côté palmarès, l'Institut décerne chaque année dix décorations dont un grand Bretzel d'or récompensant une personne ou une association particulièrement méritante retenue par les membres du comité. Parmi ses illustres récipiendaires, figurent notamment deux Nobel, Jean-Marie Lehn et Alfred Kastler. Et c'est d'ailleurs le chimiste rosheimois qui qualifie cette distinction régionale de "Légion d'honneur alsacienne", confie le secrétaire de l'association. "Il continue même à l'arborer fièrement aux côtés de sa rosette" Belle marque de reconnaissance !

Régine Sérange

Le saviez-vous ?

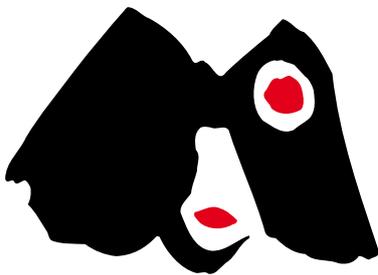
Autrefois ciselés dans de l'or 18 carats par un bijoutier alsacien, les Bretzels d'or sont désormais de véritables bijoux en cristal incrustés de paillettes en or, uniquement réservés aux récipiendaires. Une version pendentif colorée a cependant été déclinée pour les femmes. Elle sera en vente le soir de la cérémonie au prix de 100 € l'unité.



A la veille de fêter ses 160 ans, le Chœur d'hommes 1856 figure au palmarès de la promotion Henri-Meck pour sa longévité et sa promotion du chant choral.

Le palmarès de la promotion Henri-Meck

Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace



L'INSTITUT DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES D'ALSACE DÉCERNE

le Bretzel d'Or

1. Musiques et danses d'Alsace : Au gré des vents (68)
2. Gastronomie, raffinement de la pâtisserie et livre de recettes : Christophe Felder (67)
3. Muséologie : Musée du patrimoine et du judaïsme alsacien (67)
4. Auteur, actrice et metteur en scène, créatrice d'un atelier d'alsacien pour jeunes : Jacqueline Neff (68)
5. Histoire du patrimoine industriel alsacien : Nicolas Stoskopf (68)
6. Chanson alsacienne d'expression dialectale : Robert Weiss (67)
7. Valorisation et promotion du patrimoine régional : Christiane Keller (68)
8. Promotion du patrimoine culinaire et du tourisme : Maurice Roeckel (67)
9. Chant choral : Chœur d'hommes 1856 (67)
10. Grand bretzel d'or - Ferronnerie d'art : Jean-Marc Schaffner (67)

HolwegWeber, fabricant de machines à sac papier

Haro sur le plastique, vive le papier !

Installée route industrielle de la Hardt, la société Holweg a fêté ses 125 ans en 2014. Leader européen et quasi mondial sur le marché d'unités de production de sacs en papier, l'entreprise réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'export. Avec l'implantation de sa filiale HWind CS Iberica à Barcelone en janvier 2015 et l'extension de son usine molshémienne, la PME ambitionne de conquérir de nouveaux marchés.



C'est Vincent Schalck (à d.) qui dirige le site molshémien de HolwegWeber. Jean-Claude Jaufret (à g.) a rejoint l'entreprise voilà huit ans pour assurer la direction commerciale - marketing.

Finis les sacs en plastique, le sac en papier grignote des parts de marché ! Effets de mode, phénomènes de société, enjeux environnementaux, autant d'arguments pour surfer sur la vague du sac en papier. Et le groupe Holweg Weber l'a bien compris. Lorsqu'en 1919, Auguste et Charles Holweg créaient la première machine à sac plat et à souf-

flet, ils étaient loin d'imaginer le succès de leur invention !

S'adapter à la demande

Initialement développées pour les producteurs de sacs en papier plats utilisés en boulangerie-pâtisserie et en sandwicherie, les lignes commercialisées de nos jours et réalisées sur mesure s'adaptent

Ce qu'il faut savoir !

HolwegWeber
fabricant de machines à sac papier
11 route industrielle de la Hardt
Tél. 03 88 47 84 84
www.holwegweber.com



aux demandes de la clientèle. Du sac à fenêtre ou micro-perforé en passant par le sac à poignée type galette des rois, tout est possible, tout est réalisable. Et ce sont les ingénieurs du bureau d'études molshémien qui s'y collent. "Chez Holweg, nous commercialisons entre 30 et 40 lignes dans le monde chaque année et réalisons un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros", expose Jean-Claude Jaufret, directeur commercial. Avec son entreprise sœur américaine Weber spécialisée dans le marché du sac à fond carré, Holweg en dégage un de près de 40 millions d'euros en constante progression annuelle de 4 à 5 % en employant au total près de 220 salariés (90 sur le site molshémien). Côté concurrence, le danger vient surtout de l'Est, avec l'Allemagne et le Japon qui produisent





L'entreprise molshémienne Holweg dispose actuellement de trois équipes de montage d'unités de production de sacs en papier et travaille essentiellement à l'international. Elle envisage de conquérir les marchés émergents comme la Mauritanie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ou d'autres pays qui ont banni ou sont en voie d'interdire l'utilisation des sacs plastiques sur leur territoire.

des unités susceptibles de rivaliser qualitativement avec le savoir-faire de HolwegWeber. "En janvier nous avons finalisé la création d'une nouvelle entité, WHind CS Iberica, à Barcelone. Spécialisée dans le traitement de l'image, elle nous permet de développer des équipements auxiliaires adaptables sur toutes nos machines et dédiés au conditionnement et au contrôle de conformité". Un atout indéniable qui vient s'ajouter au service sur mesure assuré par le groupe. Un délai incompressible de 4 à 6 mois est

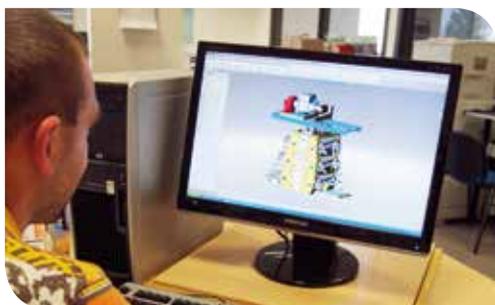
nécessaire pour monter une unité de production. Le client est ensuite invité sur place pour s'assurer de son bon fonctionnement.

125 ans d'existence

Pourtant le groupe a connu quelques vicissitudes. Créée par les frères Holweg en 1889, l'entreprise familiale située au départ à Rosheim employait jusqu'à un millier de personnes en 1970. Puis ils connurent des périodes de vache maigre avec plusieurs

faillites successives. Aujourd'hui, c'est un fonds d'investissement qui tient les rênes mais qui approuve la politique défendue par le site molshémien. Pour preuve, le nouvel atelier de montage de 1 500 m² en cours de construction à l'arrière de l'usine portant la superficie du site molshémien à 7 500 m². "Nous disposons encore d'une réserve foncière de 1 500 m², ajoute le directeur général, Vincent Schalck. Juste au cas où..."

R.S.



Le statut particulier de l'Alsace : un héritage de l'Histoire récente

Notre région bénéficie encore aujourd'hui de nombreux particularismes qui sont au cœur de la réforme territoriale récemment mise en œuvre par le gouvernement avec la création de la grande région "Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine".

La laïcité et le Concordat de 1801

Remise sur le devant de la scène depuis plusieurs mois, la notion de laïcité s'appuie en France sur la loi du 9 décembre 1905, dite de "séparation des Églises et de l'État". Or, cette loi ne s'applique pas en Alsace-Moselle, étant donné qu'au moment de son vote, ces territoires étaient allemands. Cette exception constitue l'un des particularismes les plus forts de notre région.

En effet, le concordat de 1801 est toujours en vigueur en Alsace-Moselle. Il prévoit que l'État participe au financement des religions catholique, protestante et juive, seules confessions présentes sur le territoire national au début du XIX^e siècle. Ainsi, les "ministres du culte" (prêtres, pasteurs, rabbins) sont nommés par le Préfet, rémunérés par l'État et assimilés aux fonctionnaires. Cette particularité explique également que les évêques de Strasbourg et de Metz relèvent directement du Saint-Siège : ils sont nommés par décret du président de la République, sur proposition du pape. Par ailleurs, il existe deux jours fériés supplémentaires en Moselle

et en Alsace, héritage des fêtes religieuses en usage à l'époque allemande : le Vendredi-Saint (deux jours avant Pâques) et le lendemain de Noël (26 décembre), jour de la Saint-Étienne.

Dans les mêmes départements, l'enseignement religieux est théoriquement obligatoire dans les établissements scolaires, qu'ils soient privés ou publics.

Sécurité sociale et organisation juridictionnelle

Il est aussi intéressant de relever des particularités statutaires en matière sociale et juridictionnelle. Ainsi, la Sécurité sociale d'Alsace-Moselle rembourse les bénéficiaires à hauteur de 90 % alors que, dans le reste de la France, le taux de remboursement est fixé à 70 %. Ce régime local n'est pas déficitaire du fait d'une cotisation sociale particulière sur les salaires des Alsaciens et des Mosellans. Souvent considérée comme plus favorable, cette règle est un héritage des lois sociales allemandes qui restent en application dans ces départements.

Parmi les autres spécificités juridiques en Alsace-Moselle, on peut encore citer l'absence des tribunaux de commerce ou l'existence du "Livre foncier" : ainsi, la publicité foncière n'est pas faite ici par le biais du service de conservation des hypothèques mais par celui d'un livre foncier présent dans chaque tribunal d'instance qui, en outre, dispose d'un champ d'application plus large.

Les associations de droit local

En France, tout le monde connaît la loi de 1901 concernant la liberté d'association et celle de 1908 relative aux associations de droit local. Or ces lois ne s'appliquent pas en Moselle et en Alsace.

Parmi les principales différences, on peut signaler que le nombre minimum de membres fondateurs est de sept (contre deux dans le reste de la France), que les associations de droit local ne sont pas reconnues d'utilité publique, mais peuvent l'être dans certains cas par arrêté préfectoral. De plus, les statuts doivent être déposés au tribunal d'instance dans le ressort duquel se trouve le siège social de l'association, où le juge peut opérer un contrôle de forme, tandis que le préfet dispose d'un délai pour s'opposer à son inscription.

Le droit local et les communes

Il existe également des dispositions spécifiques aux localités d'Alsace-Moselle dans le Code général des collectivités territoriales. Ainsi, toutes les communes doivent établir un règlement du conseil municipal alors que, dans le régime général, cette disposition ne concerne que celles de plus de 3 500 habitants. Par ailleurs, un élu peut être exclu temporairement ou pour la durée du mandat s'il manque trois séances successives du conseil ou s'il a causé des troubles lors des séances.

Grégory OSWALD



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE MOLSHEIM ET ENVIRONS

4 cour des Chartreux – 67120 Molsheim – tél. 03 88 49 59 38 – musee@molsheim.fr

Le statut particulier de l'Alsace est un héritage d'une histoire récente (de 1870 à 1945) et troublée. Il mérite d'être expliqué au plus grand nombre. Pour en savoir plus, un cycle de six conférences-débats autour de la réforme territoriale (à visée informative, apolitique et non polémique) est organisé par la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, sous le titre :

ALSACE : UN TERRITOIRE, UNE IDENTITÉ OU UN DESTIN ?



Ces soirées thématiques complémentaires auront pour thème :

- **“Le nouveau malaise alsacien”**
(vendredi 25 septembre à 20 h)
par Pierre KRETZ, ancien avocat, qui présentera son livre
- **“Le concordat et le droit local”**
(vendredi 9 octobre à 20 h)
par Éric SANDER, secrétaire général de l'Institut du droit local alsacien-mosellan.
- **“L'humour alsacien”** (vendredi 23 octobre à 20 h)
par Huguette DREIKAUS, humoriste et chroniqueuse.
- **“Pour en finir avec l'histoire de l'Alsace”** (vendredi 6 novembre à 20 h)
par Georges BISCHOFF, professeur émérite de l'université Marc-Bloch de Strasbourg, qui viendra commenter son dernier livre.
- **“Une tragédie alsacienne : les Malgré-Nous”** (vendredi 20 novembre à 20 h)
par Alphonse TROESTLER, ancien conseiller général et délégué à la Mémoire régionale.
- **“La loi NOTRe Nouvelle Organisation Territoriale de la République”**
(vendredi 27 novembre à 20 h) par Jean WALINE, ancien président et professeur émérite de l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

Ces conférences-débats auront lieu à la Maison des Élèves (salle Catherine Peter), rue Charles Mistler, à Molsheim.

Renseignements

Dr Guy MULLER, président de la SHAMÉ –

tél. 06 79 70 97 62 – guymu@wanadoo.fr



Qualité de l'air à Molsheim

Huit sites et deux campagnes de mesures

Afin de faire un état des lieux de la qualité de l'air à Molsheim, la Ville procède à une nouvelle série de mesures. Elle a confié cette mission à l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace, association agréée par le ministère de l'Environnement. La première campagne de mesures a démarré début août. Une seconde est prévue cet hiver.

Fonctionnement associatif et collégial, indépendance, neutralité, transparence et rigueur scientifique : telles sont les principales qualités de l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (Aspa).

Surveiller le NO₂

La dernière campagne de mesures de la qualité de l'air avait été effectuée en 1997. Cette année, la Ville de Molsheim a souhaité lancer une nouvelle série de mesures. Sur les conseils d'Eric Herber, ingénieur à l'Aspa, la Ville a opté pour des échantillonneurs passifs spécifiques au piégeage du dioxyde d'azote (NO₂), principal marqueur de la pollution liée au trafic routier. Le principe de fonctionnement de ce mode de prélèvement est basé sur celui de la diffusion passive de molécules sur un adsorbant. La quantité de molécules piégées est proportionnelle à sa concentration



Les molécules de dioxyde d'azote ou NO₂ sont piégées sur un adsorbant

dans l'environnement et est déterminée par analyse différée des échantillons en laboratoire. Une première campagne s'est déroulée au mois d'août sur huit sites emblématiques de la Ville et simultanément sur un neuvième situé dans un quartier de Strasbourg à fort trafic routier pour comparaison. Pour pouvoir situer ces mesures par rapport aux

normes annuelles de qualité de l'air, une seconde série est programmée cet hiver. Les résultats devraient être dévoilés au 1^{er} semestre 2016.

R.S.

Localisation des sites

1. Porte des forgerons, au croisement de la rue du Général Leclerc et de la rue de Strasbourg
2. Gare SNCF, au croisement de l'avenue de la Gare et de la rue de la Commanderie
3. Lycée Henri-Meck
4. Maison de retraite du Krummbuechel
5. Rond-point rue des Sports
6. Mairie, place de l'Hôtel de ville
7. Quartier du Stierkopf, rue des Rochers
8. Quartier des Prés, rond-point rue de Bourgogne
9. Strasbourg, rue du Faubourg de Pierre (rue réputée à fort trafic).



Les premiers appareils de mesure ont été posés début août sur huit sites molshémiens et un site strasbourgeois.



Lors de la réunion du 12 août, les riverains ont découvert les tenants et les aboutissants du projet. A l'issue de la présentation, ils ont pu questionner le maître d'œuvre, Acte 2 paysage, et lui demander des précisions.

Rénovation de la place de la Liberté, de la rue Saint-Georges et de la rue des Tanneurs

Un projet majeur au cœur de la ville

Le quartier jouxtant la place de la Liberté représente un endroit symbolique de la Ville et abrite ses deux écoles élémentaires. Durant la dernière campagne municipale, l'équipe en place s'est engagée à rénover ce quartier dont la voirie et les réseaux sont particulièrement fatigués. L'objectif principal est de lui redonner un aspect chaleureux et agréable tout en respectant la sécurité aux abords des écoles !

La place de la Liberté se trouve dans le cœur historique de la ville de Molsheim.

Des contraintes à respecter

Le projet de réfection de la place de la Liberté englobe le périmètre d'environ 8 000 m² s'étendant du bâtiment accueillant la Caisse primaire d'assurance maladie jusqu'au parc à cigognes d'une part et jusqu'à l'hôtel de la Monnaie d'autre part. Estimée à près de 3,3 millions d'euros HT, cette opération s'inscrit dans un cadre lé-

gal et doit répondre aux obligations réglementaires en vigueur, notamment en matière d'accessibilité.

Ainsi, pour aboutir, ce projet doit :

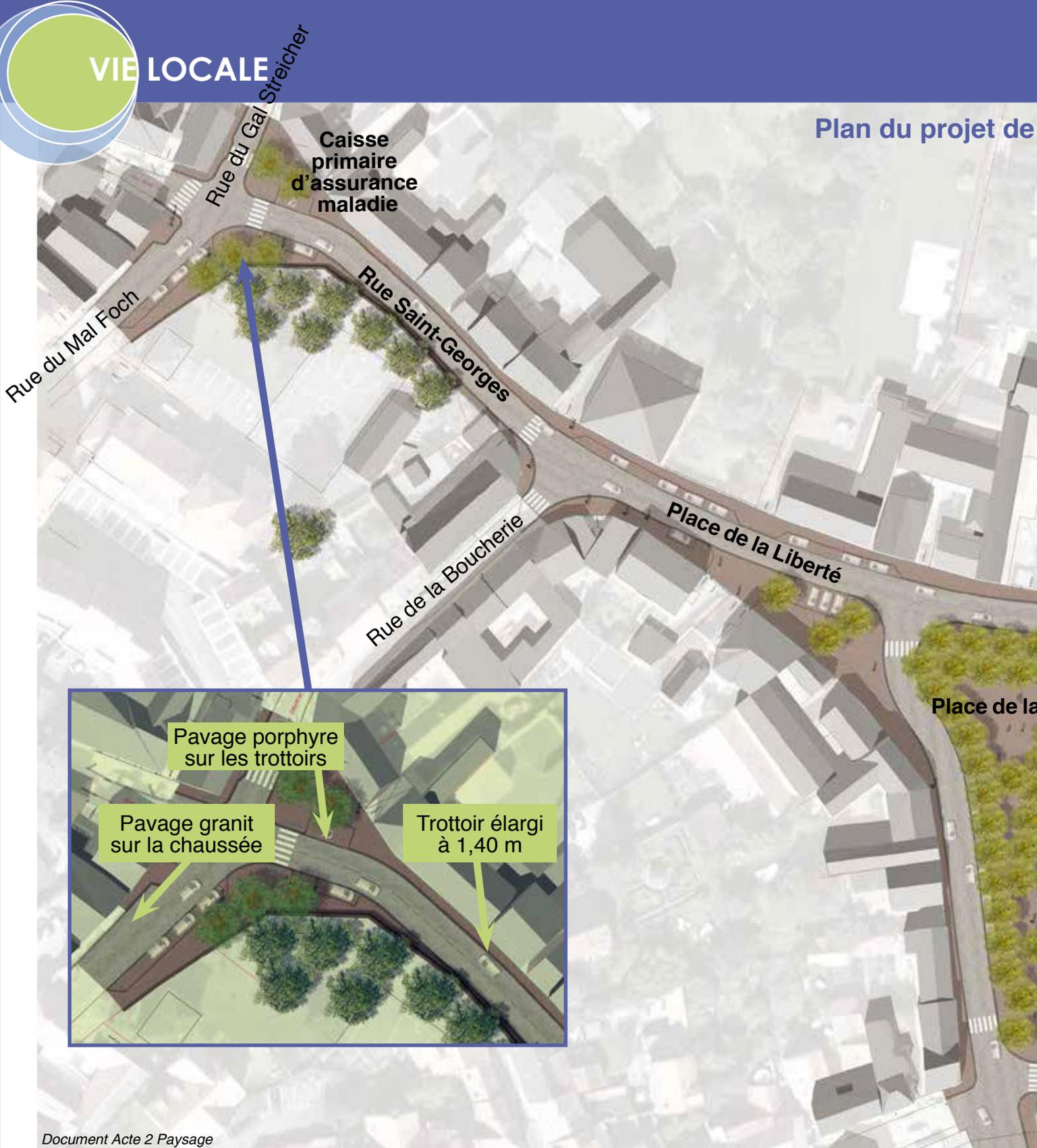
- recueillir l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour répondre aux contraintes patrimoniales (emprise du mur historique des remparts)
- réaliser sur les futurs trottoirs des cheminements d'une largeur minimale de 1,40 m libre de mobilier ou de tout autre obstacle
- permettre de partager l'espace public entre les automobilistes, les

piétons, les cyclistes et les conducteurs de bus scolaires en toute sécurité

- être approuvé par le Conseil municipal

Il faut accompagner ce vaste chantier d'une forte volonté politique et aussi de pédagogie en faisant fi de ses préoccupations personnelles pour privilégier l'intérêt collectif.

Autant d'obstacles qu'il faut prendre en compte et surmonter en considérant cette problématique dans son aspect le plus large : l'accessibilité universelle et le bien-être de tous.



Document Acte 2 Paysage

Une offre de stationnement repensée

Avant : 66 places

Suite à l'établissement d'un diagnostic des lieux, il a été constaté sur l'ensemble de l'emprise :



- 56 places de stationnement matérialisées mais qui rendent le croisement des véhicules difficile
- 10 places sauvages le long de la place

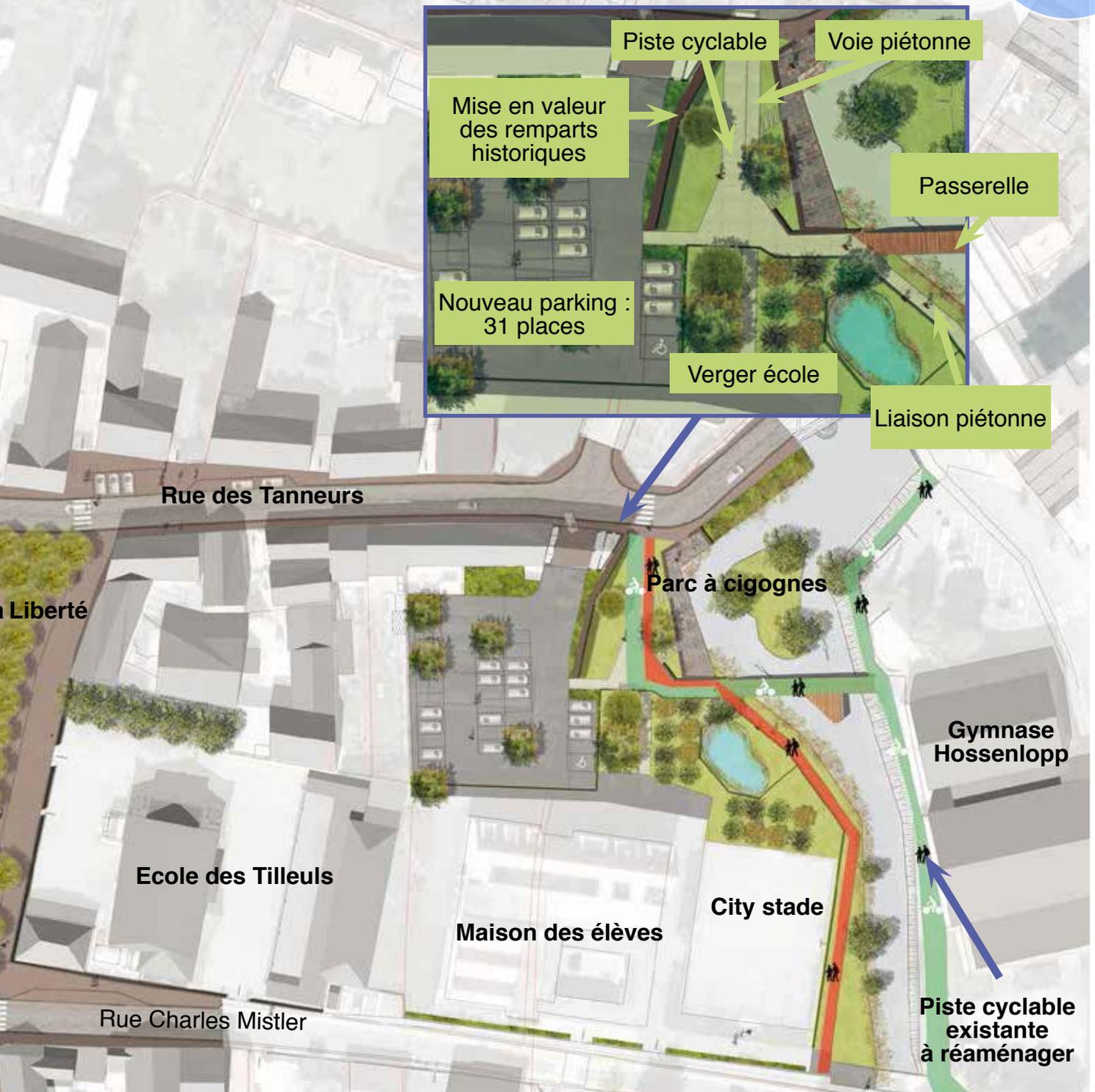
Après : 72 places

Grâce notamment à l'acquisition et à la restructuration du bâtiment Klasser, le projet prévoit :



- une offre de 62 places de stationnement matérialisées et repositionnées
- la conservation de 10 places dépose minute le long de la place

restructuration



Une sécurisation des flux piétonniers et des écoliers

Avant



Les enfants du quartier du Zich et du Nord-Est de la Ville étaient obligés de contourner le parc à cigognes pour accéder aux écoles élémentaires

Après



Avec la création du tout nouveau square proche du parc à cigognes, il est prévu de créer une liaison piéton/cycliste pour assurer une desserte des écoles mieux sécurisée.

Le projet en bref



Rue Saint-Georges, place de la Liberté et rue des Tanneurs

- Renouveau des corps de chaussée en maintenant l'accessibilité des propriétés riveraines et en privilégiant le pavage et le dallage traditionnels observés dans les différents quartiers du centre historique de Molsheim
- Maintien des sens de circulation bidirectionnels
- Élargissement du trottoir à 1,40 m en privilégiant un soubassement solide avec des pavés plats et jointoyés pour assurer une bonne adhérence et un cheminement agréable
- Renouveau et/ou réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Mise en œuvre de nouveaux réseaux secs en sous-terrain (éclairage public, téléphonie, télé, fibre...)



Propriété Klasser, 2 rue des Tanneurs

- Création d'une aire de stationnement de 31 places
- Création d'un porche d'accès pour respecter l'alignement et la continuité architecturale urbaine de la rue selon la volonté de l'Architecte des bâtiments de France
- Mise en valeur du rempart historique de la ville



Zone 30 aux abords des écoles maintenue

- Maintien de la zone 30 aux abords des deux écoles élémentaires conformément à l'arrêté municipal 162/2013



Parc à cigognes

- Création d'une liaison piétonne et d'une piste cyclable entre la rue des Tanneurs et le passage Mistler pour assurer un accès aux écoles davantage sécurisé
- A moyen terme, favoriser les jonctions de pistes cyclables, notamment au droit de l'ancien centre équestre pour assurer une liaison continue des différents quartiers vers les établissements scolaires et le centre-ville
- Aménagement d'une nouvelle passerelle entre le square et le gymnase pour accueillir les flux cyclistes et piétons
- Préservation de la mare éducative créée lors de la construction de la Maison des élèves
- Extension du verger école par l'implantation de nouveaux arbres fruitiers



Eclairage public repensé

- A Molsheim sont actuellement répartis 1 800 points lumineux. La Ville poursuit sa politique de favoriser l'implantation de mâts d'éclairage orientés vers le sol et à intensité lumineuse variable (diminution de l'intensité après 22 h). Ces mâts doivent parfaitement s'intégrer dans le paysage urbain



Durée du chantier : environ 1 an

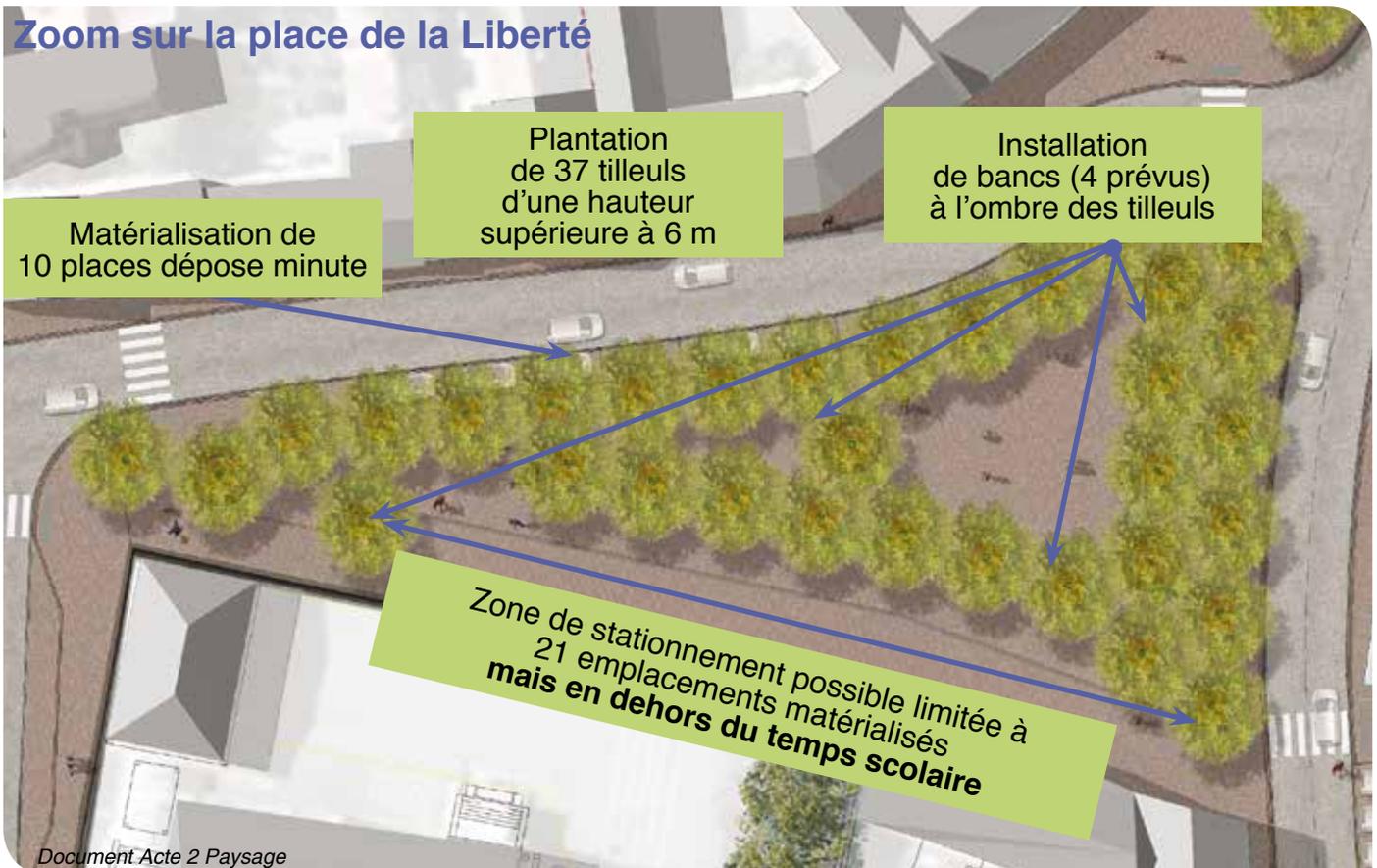
- Démarrage du chantier prévu cet hiver, suivant l'évolution des autorisations administratives et en fonction des conditions climatiques.



Acquise par la Ville en prévision des travaux, la propriété Klasser, située au 2 rue des Tanneurs fera l'objet de nombreux aménagements.

Selon la volonté de l'architecte des bâtiments de France (ABF), l'entrée au futur parking de 31 places dont une réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR), devra être matérialisée par un porche. Le projet prévisionnel présenté ci-contre est amené à évoluer suivant la volonté de l'ABF (Document M-associés).

Zoom sur la place de la Liberté



S'agissant des arbres, pas de langue de bois !

La requalification de la place de la Liberté en un lieu à vivre qui incite à la flânerie et à la convivialité (arbres, nouveaux bancs, modulation du stationnement) correspond à une réelle volonté de la Ville. Tous les Molshémiens, et en particulier les riverains de la place, sont profondément attachés à cet îlot de verdure.



Une intense réflexion

- Au départ, l'objectif était clair : réaliser le projet en conservant la majorité des tilleuls.
- Les futurs travaux de soubassement imposent une exploration jusqu'à 80 cm de profondeur pour garantir la pérennité de la voirie mais hypothèquent la survie des arbres en place en perturbant leur système racinaire.
- En avril 2015, la Ville a confié à l'entreprise Arbo-retude de Molsheim le soin de mener une expertise des arbres situés sur l'emprise du chantier. Il s'avère que leur âge et leur état sanitaire divergent.
- Le rapport des experts est sans appel : "Plutôt que de bâtir un projet avec des arbres qui seront forcément mutilés au niveau racinaire et donc qui

vont probablement se dégrader à court ou moyen terme, nous recommandons d'opter pour de nouvelles plantations".

- 37 nouveaux tilleuls hautes tiges (hauteur minimale supérieure à 6 mètres) en lieu et place des 31 arbres seront ainsi plantés tout autour d'une clairière centrale. Afin de garantir un bon ancrage du système racinaire, chaque arbre sera placé dans une fosse de plantation individuelle dont le fond sera ensuite décompacté pour assurer un bon drainage.



La plupart des tilleuls de la place présentent des racines superficielles écorcées en surface. Par ailleurs la voirie est partiellement détruite.

Jean-Pierre Muller, Géo Trouvetou photographe

Le bricoleur de la rue de la Source

Artisan photographe et bricoleur... Voilà les passe-temps préférés de Jean-Pierre Muller ou Peter pour les intimes. Il suffit que l'un de ses quatre fils vienne le voir pour lui soumettre un problème et le voilà prêt à relever le défi. Sa dernière invention : la "Catabûche", une machine révolutionnaire destinée à entasser des bûches de bois sans se fatiguer, ou presque.

Tout le monde connaît le poinçonneur des Lilas à Paris mais *quid* du bricoleur de la rue de la Source à Molsheim ? Âgé de 70 ans "et des poussières", le retraité des Travaux publics pourrait couler des jours heureux et tranquilles avec son épouse mais c'était mal le connaître.

Catabûche en six mois

La maison de Jean-Pierre Muller regorge de gadgets automatisés pour se "*faciliter la vie*". Comme son ingénieux goutte-à-goutte alimenté par électrovanne pour arroser son jardin et ses superbes tomates avec une eau tempérée, son établi sur roulettes, sa plancha, son barbecue XXL conçu spécialement pour la fête des voisins, sa machine à compresser les canettes métalliques "*cela prend moins de place*", son système d'élevateur - diffuseur pour

alimenter sa chaudière à pellets, son système d'enfile chaufferettes "*parce que la terre est trop basse*" ... Bref son cerveau est en constante ébullition. Aussi quand l'un de ses fils vient le voir l'automne dernier épuisé après avoir entassé 16 stères de bois, en lui demandant s'il ne pouvait pas concevoir un système ingénieux pour le soulager, ses cellules grises se sont mises en action. Au bout de six mois, le prototype entièrement sécurisé était construit avec du matériel de récupération certes, mais aussi du matériel professionnel, comme le moteur, les câbles, les connecteurs... et cet été, la "Catabûche" a catapulté ses premières bûches pour la première fois avec un grand succès. Au fil des années, Peter s'est constitué un vrai réseau de fournisseurs de matériaux divers et la plupart sont devenus des amis. Des amis avec qui il partage aussi



son autre passion, la photographie.

Dans son sous-sol, subsiste toujours son labo photo dédié à l'argentique où tout avait été automatisé : du chargement de la pellicule sur la spire au remplissage/vidage des différents bains... Mais là encore, c'est grâce à son talent de bricoleur qu'il avait pu l'aménager.

R.S.



La "Catabûche" a officiellement connu son baptême du feu fin août... Il s'avère que le poste sciage éprouvait quelques difficultés à suivre la cadence imposée par la machine.





1. *Le laboratoire photo a entièrement été aménagé par Jean-Pierre Muller.*
2. *L'établi sur roulettes permet de réaliser des travaux en intérieur ou en extérieur.*
3. et 4. *Un monte-charges automatisé pour soulager les épaules*
5. *Avec sa plancha, le temps de cuisson des grillades est optimisé.*
6. *Pour son fils amateur de grands espaces et de randonnées nordiques, Peter a réalisé le système de traction de ces deux pulkas ou traîneaux (Documents remis).*

Passion photo club expose les 21 et 22 novembre

Outre le bricolage, Jean-Pierre Muller adore également la photographie. Membre du club molshémien Passion photo club, il prodigue ses conseils aux nouvelles recrues de l'association présidée par son fils Pierre. Les quelque 25 membres se réunissent tous les mardis soir à la Maison des syndicats, rue

de l'Eglise et participent activement à la vie de la cité. Ce sont eux qui ont, en partie, assuré le reportage photographique des deux dernières éditions du Marathon du vignoble d'Alsace. Leur 4^e exposition se déroulera le week-end des 21 et 22 novembre à l'Hôtel de la Monnaie.

LA SPORTIVE MOLSHEIM
Fête ses 110 ans
les 3, 4 et 5 juillet 2015



Les 110 ans ont également permis de récompenser de nombreux membres pour leur action et/ou leur longévité au sein du club.

Les 110 ans de la Sportive de Molsheim

Une saison riche en résultats

2015 aura marqué les esprits et les corps des joueurs et des encadrants de la Sportive Molsheim. Que ce soient chez les jeunes, chez les féminines ou les seniors, les équipes en lice ont trusté les victoires. L'équipe fanion, emmenée par Didier (Gino) Sommer a réalisé la saison parfaite enchaînant la montée en Excellence et un titre très convoité de champion d'Alsace en Promotion d'excellence.

W eek-end chaud bouillant au Stadium de Molsheim début juillet. Outre la canicule extérieure, la température est également montée en flèche à l'intérieur du club house.

2015, année de tous les exploits

Représentants de la Ligue d'Alsace de football association (Lafa), joueurs, encadrants et dirigeants s'étaient regroupés pour fêter dignement les 110 ans de La Sportive Molsheim ou LSM. Créé

en août 1905, le *Fussball* club Molsheim aura usé des crampons en foulant les terrains alentours mais 2015 restera gravé dans les mémoires avec un palmarès hors du commun :

- montée de l'équipe fanion en Excellence assortie d'un titre de champion d'Alsace en Promotion d'excellence,
- deux titres départementaux chez les moins de 18 ans (filles et garçons)
- titre régional en futsal pour les moins de 13 ans

- finaliste de la coupe d'Alsace pour les seniors féminines.

Pourtant sur le papier, le début de saison semblait mal engagé chez les seniors : un effectif profondément remanié, le départ de l'entraîneur, Pierre Fancello, celui-là même qui les avait propulsés en promotion d'excellence mais qui avait connu moins de succès lors de son ultime saison passée au club.

Avec Didier Sommer, La Sportive a démontré que l'on peut tout reconstruire. Pour ce responsable

des jeunes, promu entraîneur de l'équipe fanion en 2014, l'objectif était surtout "d'apprendre à connaître le groupe". Autant dire que l'objectif a été atteint à 200 % !

340 licenciés

A croire qu'une nouvelle dynamique s'est installée à Molsheim qui vient conforter la restructuration entreprise au niveau des jeunes et des féminines avec l'Entente LS Molsheim - AS Ernolsheim/Bruche (lire notre encadré).

Forte de ses 340 licenciés, La Sportive dispose certes d'une infrastructure exceptionnelle mais réunit une famille de sportifs et de bénévoles prêts à en découdre. Ce sont justement ces bénévoles qui ont été honorés ce dimanche 5 juillet par François Marcadé. Saluant l'incroyable vitalité du club, le représentant de la Lafa a distribué les distinctions aux bénévoles méritants devant un parterre d'anciens membres réjouis de constater que



Beaucoup d'anciens licenciés ont répondu présents à l'appel lancé par l'actuel président Jean-Michel Weber pour fêter les 110 ans du club.

l'esprit de La Sportive perdurait... Un hommage émouvant a été rendu au président Albert Denni, l'un des principaux défenseurs de la construction du Stadium avec le soutien de la Ville. Trois de ses homologues Bernard Mahr, Jean-Claude Eber et Alain Lefèvre ont également été remerciés pour leur

investissement à la tête du club. Sans oublier Fernand Heitz auquel un challenge sportif avait été consacré en préambule des festivités. Mais gageons qu'il reste encore de nombreuses pages à écrire sur les performances sportives de LSM.

R.S.

Graine de champions

L'entente LS Molsheim – AS Ernolsheim/Bruche représente aujourd'hui plus de 300 enfants, filles et garçons, qui évoluent ensemble, avec un seul objectif : permettre la pratique du football au plus grand nombre en toute sécurité et quel que soit leur niveau, tout en réunissant les éléments nécessaires à une politique ambitieuse de formation. Le projet sportif de l'entente est de progresser dans la hiérarchie régionale et de pérenniser l'entente pour le bien-être des jeunes dans



A l'instar de son homologue féminine, l'équipe masculine des U18 a décroché un titre de champion départemental en 2014/2015.

une démarche solidaire et citoyenne. En 2014/2015, outre les excellents résultats engrangés par les différentes catégories, certains U18, tout juste auréo-

lés de leur titre de champions départementaux, ont eu le privilège de fouler le gazon de Nanjing, en Chine en participant à un tournoi international. Thi-

baut Heitz, Corentin Reutenauer et l'ex-Molshémien Alexis Boespflug, flanqués de leurs coaches Guillaume Stiegler et Didier Sommer, ont fait partie de la sélection alsacienne composée de 19 joueurs. L'équipe a terminé à la deuxième place du tournoi.

Pour tout renseignement sur l'entente jeunes LS Molsheim -

AS Ernolsheim/bruche, contacter le coordinateur jeunes de l'entente : Gilbert Steck, 18 rue du général Leclerc à Molsheim - Email : gil.steck@orange.fr

Quoi de neuf ?

Appel

Nouveaux commerçants,
vous souhaitez figurer
dans cette rubrique,
contactez-nous :
Service communication
tél. 03 88 49 58 28

Atelier de couture

Après avoir passé le fer de son pressing à Anne-Valérie Vaz Pereira au 13 rue de la Boucherie, Claudine Michalski a décidé d'ouvrir un atelier de couture au 19 rue de Strasbourg. Outre des articles de petite mercerie, elle propos retouches, réparations, et même customisation de chapeaux ou de vêtements pour celles et ceux qui souhaitent être tendance sans forcément se ruiner...

Parallèlement elle poursuit ses activités couture au sein de l'Université populaire et souhaite d'ici la fin de l'année ouvrir ponctuellement son atelier à des artistes locaux pour exposer leurs œuvres.

Heures d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé les mardi, jeudi et samedi après-midi - Tél. 06 66 59 04 40.



Bar club le Diamant

Depuis le 13 juillet, le bar club le Diamant a ouvert ses portes au 1b quai des Anciens Abattoirs dans le local anciennement occupé par le Jimmy'z. Aux rênes de ce bijou dédié à la convivialité, Pascal Unger, originaire d'Erstein, qui rêvait depuis tout petit d'avoir son propre bar. Il a franchi le pas avec sa sœur Denise et une amie, Monique. Outre un espace dance-floor pour se défouler sur les playlists éclectiques d'un DJ, le jeune homme propose également une mini-salle de jeux (billards, babyfoot). De quoi siroter un verre comme on le souhaite...

Heures d'ouverture :
du jeudi au dimanche de 18 h à 1 h 30 - tél. 06 03 40 81 52
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100009898568640&fref=ts>



Punt Roma

Depuis le 15 décembre 2014, la boutique Lewinger située au 14 rue de Strasbourg a changé de pavillon. C'est désormais sous la marque Punt Roma -une importante marque espagnole présente dans le monde entier- que Bernadette et Brigitte accueillent leur clientèle. La boutique propose du prêt-à-porter féminin de toutes les couleurs et de tous les styles, des tailles 36 au 52. Outre les vêtements, Punt Roma fournit également les accessoires tendance : sacs à main, foulards... Responsable du magasin depuis 2007, Bernadette vous attend de pied ferme pour vous guider et vous conseiller.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h - le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h - Tél. 03 88 38 26 13.



Quoi de neuf chez les professionnels de santé ?

Une IRM à Molsheim !

Fin juillet, le Centre d'imagerie médicale de la Bruche à Molsheim s'est doté d'un tout nouvel équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à 1,5 Tesla.

Créé en 1976 par les Docteurs Guy Muller et Francis Jérôme, le cabinet se consacre alors à la radiologie générale dans un espace de 90 m². En 1981, l'arrivée du Dr Martzloff ajoute l'échographie aux compétences du cabinet. En 1983, le centre connaît sa première extension pour atteindre une superficie de 300 m². Un quatrième médecin, le Dr Daniel Peter rejoint l'équipe d'investigation radiologique. En 2004, après 10 années d'âpres négociations auprès de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), chargée à l'époque d'élaborer les schémas régionaux d'organisation sanitaire, le cabinet molshémien obtient l'agrément d'installation d'un scanner. "L'implantation d'un tel équipement était géographiquement justifié", explique le Dr Philippe Martzloff. Les radiologues consentent à une nouvelle extension au 1^{er} étage portant la superficie totale du centre à 400 m².



Le Centre d'imagerie médicale de la Bruche a dû employer les grands moyens et notamment une grue pour loger le monstre de plus de 5 tonnes dans son nouveau local.



Compte-tenu de la disposition du bâtiment, l'installation a dû passer par le toit. L'équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM) est opérationnel depuis le 31 août.

8 à 10 000 scanners par an

"Nous avons développé un partenariat avec General electric Healthcare et louons actuellement notre troisième scanner. Nous avons décidé de reconduire le même type de contrat pour l'IRM". Depuis le 31 août, les patients peuvent ainsi être dirigés sur Molsheim pour effectuer ce type d'examen dans un tout nouvel espace créé pour l'occasion. Le centre de radiologie d'Obernai et son homologue situé à Wasselonne se sont associés à ce partenariat et encadrent les IRM tous les jeudis. Seules deux autres structures libérales et privées disposent d'une IRM dans le Bas-Rhin : Scanner et imagerie Wilson à Strasbourg et la Société d'imagerie médicale Strasbourg Europe (Simse) à Schiltigheim.

Avec quelque 35 000 rendez-vous annuels dont 8 à 10 000 scanners, le site molshémien ajoute une nouvelle corde à son arc.

Centre d'imagerie médicale de la Bruche : Drs Philippe Martzloff, Daniel Peter, Marie-Pascale Peter-Woerly, Laurent Vincilaire et Jérôme Heck.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - tél. 03 88 38 25 76.

Un nouveau kinésithérapeute :

Nom	Spécialité	adresse	coordonnées
Lucie Very	Masseur-kinésithérapeute	10 av du Gal de Gaulle	tél. 07 83 83 80 46 kine.molsheim@gmail.com

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Gymnase Atalante

Suite aux deux premières tranches de travaux réalisés en 2011 puis en 2013, la réhabilitation du gymnase Atalante se poursuit.

L'ultime phase concerne le rafraîchissement des peintures des salles de sport et le changement du revêtement sportif assorti d'une reconfiguration des



Des traces d'humidité ont été observées après arrachage du revêtement.

Un prestataire extérieur, Rugotech, spécialisé dans la préparation de sols sportifs a effectué un rabotage des terrains fin août.

espaces de jeu pour le badminton. A la suite de la libération du gymnase par ses utilisateurs courant juin, les travaux de peinture ont été effectués. Début juillet, l'entreprise Jehu de Hœnheim, spécialiste dans les sols sportifs, a arraché le revêtement existant. Un contrôle du support a montré qu'un taux d'humidité résiduel était trop élevé dans la dalle pour remettre en place le nouveau revêtement et que le ragréage, réalisé il y a 17 ans, était friable. Une aération intensive a été réalisée cet été pour assécher le sol. Un rabotage général a ensuite été entrepris afin d'obtenir la planéité nécessaire à l'homologation des deux terrains.

Le nouveau revêtement, d'une épaisseur de 9 mm et de couleur imitation bois naturel présente des propriétés techniques autorisant la pratique d'activités physiques diverses avec tout le confort possible. En outre, il sera posé sur un film spécifique flottant formant une barrière contre l'humidité.

Cet aléa de chantier, indépendant de la volonté du Sivom de Molsheim-Mutzig, porteur du projet, a retardé la réouverture du centre sportif. Le gymnase Atalante devrait être à nouveau accessible fin-septembre/début octobre. Le montant total des travaux s'élève à environ 150 000 € HT.

Réseaux d'eau potable et d'assainissement

En prévision des travaux de voirie envisagés par la Ville de Molsheim en 2016, la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig a souhaité anticiper en réalisant cet été la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans le quartier Henri-Meck, la rue Sainte-Odile et autour de la place de la Liberté.

Parallèlement, dans le cadre de la mise en accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite, la SNCF a demandé à la Ville de créer un accès pour le parking Nord de la gare par l'allée Pierre Klingenfus. Suite à la mise en place d'une voirie provisoire, la Comcom a posé ses conduites d'assainissement et d'alimentation en eau potable entre le 21 juin et fin juillet. Enfin, un chemisage du réseau au niveau de la rue de Saverne et de la rue des Romains a été entrepris ces dernières semaines.



Gare SNCF - travaux d'accessibilité

Les travaux en gare ont démarré en juin 2015 sous la direction de SNCF Réseau. Une signalétique et un cheminement piéton spécifiques ont été mis en place pour permettre aux usagers et aux riverains de contourner la base travaux en toute sécurité. Il est dangereux et donc strictement interdit de longer et de traverser les voies en dehors des cheminements indiqués. Les travaux de génie civil, confiés à l'entreprise Demathieu Bard, consistent à :

- côté centre-ville, démolir la trémie, implanter une paroi moulée et reconstruire l'escalier d'accès au parking
- côté gare : modifier la trémie existante et installer une paroi berlinoise (blindage)
- quai central : mettre en place un caisson ou gaine pour accueillir l'ascenseur

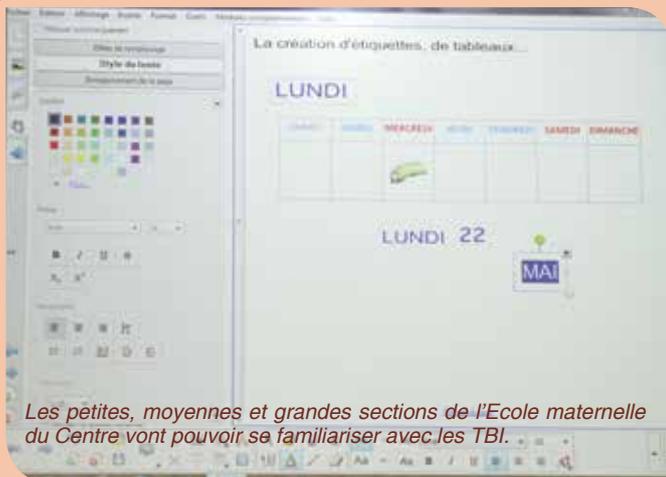
Les travaux ont lieu la plupart du temps de jour, sans incidence sur les circulations voyageurs, mais les travaux les plus proches des voies (en particulier la mise

en place des berlinoises côté voie ferrée) sont réalisés de nuit avec pour conséquence des nuisances sonores pour les riverains jusqu'à début octobre.

A l'issue de cette première phase prévue début 2016, l'ascensoriste Schindler mettra en place les ascenseurs pour une mise en service en mai 2016.



L'accès au souterrain est condamné côté centre-ville. Il est dangereux et donc strictement interdit de longer et de traverser les voies en dehors des cheminements indiqués !



Les petites, moyennes et grandes sections de l'École maternelle du Centre vont pouvoir se familiariser avec les TBI.

Travaux école

Comme chaque année, la Ville a profité des congés scolaires pour entreprendre des travaux de rénovation dans les écoles. Outre les traditionnels rafraîchissements de peinture effectués dans les établissements élémentaires des Tilleuls et de la Monnaie, des revêtements de sol ont été changés dans les écoles maternelles des Prés et de la Bruche. Côté nouvelles techniques d'information et de communication, les tableaux blancs interactifs (TBI) font des émules. Ainsi, le parc passe de 12 à 25 TBI, dont six en cours d'installation à l'école maternelle du Centre, trois à l'école élémentaire des Tilleuls et quatre à l'école de la Monnaie.

Eclairage place de l'Hôtel de Ville

L'éclairage de la place de l'Hôtel de Ville a été entièrement repensé. L'ancienne installation datait de 2001 et présentait d'importants dysfonctionnements qui ont conduit la collectivité à programmer son remplacement tout en conservant les infrastructures souterraines. La nouvelle installation, d'une puissance totale de 5 kW, contre 17 kW pour celle d'origine, compte près de 105 projecteurs contre 165 précédemment. La plupart d'entre eux sont équipés de leds et sont pilotés numériquement pour créer différentes ambiances de couleur et mettre en valeur le patrimoine immobilier de la place visible d'ici la fin de ce mois.



Une première série d'essais destinée à régler l'orientation des spots a été réalisée fin août.

Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim

Madame, Monsieur,

Depuis mars 2014, le Conseil municipal a délibéré 230 fois. Souvent adoptées à l'unanimité, les décisions sont le fruit d'un travail collégial. Elles peuvent être réglementaires et imposées par la loi. Elles peuvent compléter des délibérations antérieures ou porter sur des projets nouveaux. Tous les sujets sont abordés et présentés avant d'être délibérés.

Chaque projet de délibération est en premier lieu discuté en commissions ouvertes à tous les membres du conseil municipal. Ces commissions sont au nombre de six : commission de la culture et du patrimoine, commission des affaires sociales et scolaires, commission des finances et du budget, commission des affaires sportives, commission de la sécurité et commission des travaux et de l'urbanisme. Chaque adjoint au maire en préside une.

Les dossiers qui concernent les points réglementaires sont présentés aux membres du Conseil, mais sont difficiles à remettre en cause, sauf à se positionner hors la loi. Les dossiers qui concernent les projets nouveaux sont présentés par les présidents et les responsables de services en commission : ils ouvrent le débat et lancent les échanges. Selon l'avancement du dossier et/ou des contraintes réglementaires, les points aboutis sont présentés au Conseil municipal. Une réunion appelée "Commission Réunie" précède toutes les séances publiques du Conseil municipal et traite des points inscrits à l'ordre du jour. Les sujets abordés en commissions thématiques peuvent être repris et discutés à nouveau. Enfin, lors des séances plénières du Conseil municipal, ils sont définitivement adoptés par voie de délibération. Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim s'investit pleinement et participe à ces groupes de travail pour faire aboutir ses engagements.

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Evelyne Bernhart, Aydin Bolat, Cindy Cardoso, Vincent Chatte, Valérie Deblock, Evelyne Dingens, Laurent Furst, Philippe Heitz, Danielle Heller, Arsène Hitier, Danielle Huck, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Philippe Lefèbvre, Patrick Marchini, Séverine Munch, Thierry Peter, Patrick Sabatier, Guy Salomon, Renée Serrats, Jean Simon, Mireille Sitter, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Joëlle Wach, Jean-Michel Weber et Catherine Wolff.

"Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Ensemble, construisons une démocratie locale à Molsheim

Chers Concitoyens,

En ce moment a lieu l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ces deux documents sont très importants pour toute municipalité.

- Le SCoT dessine la stratégie de développement à 25 - 30 ans pour les 44 communes membres du Syndicat Mixte (Communauté de Communes de Molsheim Mutzig et de la Vallée de la Bruche), qui doit être durable, en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et écologiques.
- Le PLU quant à lui est unique pour chaque commune, et cadre l'urbanisme de façon beaucoup plus précise. Il remplacera notre actuel Plan d'Occupation des Sols. Une première réunion d'information a eu lieu le 29 juin, présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, la clef de voûte qui servira à l'élaboration du PLU.

Au vu de l'importance de ces deux documents, de leur impact direct sur notre quotidien à Molsheim, vous pouvez prendre connaissance des travaux en cours en consultant régulièrement les différents documents se rapportant au PLU sur le site de la Mairie ou directement auprès des services. Pour le SCoT, un site a été créé : www.scotbruche.fr. Connaître son territoire, c'est se l'approprier, ou se le réapproprier.

Mais votre avis compte aussi. D'autres réunions d'information ou de concertation auront lieu pour informer, proposer, débattre. De plus, un formulaire a été mis en place sur le site du SCoT (menu : « Prenez la parole ! »). N'hésitez pas à nous interpeller par courriel ou courrier, à propos de ces deux documents ou de toutes questions concernant notre Ville. Les travaux de réaménagement de la Mairie se terminent et nous pourrons bientôt y organiser des permanences pour échanger avec vous.

mbdevidts@molsheim.fr, mmunschy@molsheim.fr

Mme Marie-Béatrice Devidts et M. Maxime Munschy

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2015

Naissances

Bienvenue à ...

Juin

- **Anna,** fille de Nedja BENALI et de Nizar ABAIRA
- **Mohamed,** fils d'Ismahane KOUDJIL et de Nosr-Eddine HAMIDA
- **Feryel,** fille de Cécile NEUBURGER et de Naser BEL HADJ AHMED
- **Kenzo,** fils de Camille ZEISSLOFF et d'Anthony LAUREAUX
- **Nina,** fille de Mélanie CANARD et d'Alexandre BRIOIS
- **Elif,** fille de Fatma GEZGINCI et d'Ahmet DURSUN
- **Biom,** fils de Naïba NDIAYE et de Bocar SECK
- **Clément,** fils d'Anne-Claire WEHREY et de François BERNARD
- **Esteban,** fils de Céline ABT
- **Léo,** fils de Gaëlle GEBHART et de Damien BARROIS



Juillet

- **Mélicia,** fille de Jessica LOEBER et d'Antoine FERRONATO
- **Clément,** fils de Vanessa LASPOUJAS et de Nicolas SCHITTULLI
- **Célestine,** fille d'Anne-Claire PETIT et de Yannick LUDWILLER
- **Apolline,** fille de Christine LIEGEY et de Thierry KOCENKO
- **Lucie,** fille de Céline LEGRAND et de Fleury FUCHS
- **Lisa,** fille de Morgane DOMIS
- **Théo,** fils d'Amanda RABELO BORGES et de Mielson DA CRUZ
- **Sarah,** fille d'Aida BALIC et d'Arnaud GEYER
- **Léopold,** fils de Marie HARTER et de Jérémie LOTZ
- **Amandine,** fille de Pauline OFFENBURGER et de Julien NAVARRO MARTIN
- **Addison,** fille de Jennifer ARMBRUSTER et d'Alexandre FAUDEL

Août

- **Victoria,** fille de Sarah KOELSCH et d'Emilien SCHAEFFER
- **Louis,** fils de Stéphanie BURGER et de Grégory OTT
- **Léon,** fils d'Andréia GONÇALVES et de Franck MULLER
- **Camille,** fille d'Adeline ZURMELY et de Sébastien KOULMANN
- **Anna,** fille de Claire DE BOES et de Sébastien STOUFFLET
- **Mohamed-Taha,** fils de Salima FATHI et de Faouzi STOEFFLER

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Amélie HUMBERT et Jamel MOUATAZIL	6 juin	Céline SCHELL et Manuel SCHAEFFER	11 juillet
Hélène VILLAR et Victor MAMANE	13 juin	Julie REGNER et Guillaume STRAUMANN	25 juillet
Angela DOS SANTOS PANZO et Fernando ANTONIO JOSÉ	20 juin	Eve HARQUEL et Arnaud LARRIÈRE	1 ^{er} août
Margaryta PARKHOMENKO et Pavel JEREBILOV	25 juin	Chloé GROSCH et Johan WITTERSHEIM	8 août
Virginie GEORG et Ipasio MASEI	27 juin	Marjolaine VEXO et Loïc LEJAL	22 août
Kristina MADERCIC et Didier BOCK	27 juin	Natacha DURUPT et Jean VASSELIN	22 août
Maud WEBER et François BADER	4 juillet	Allison CHEZE et Ludovic LUX	29 août

www.atoo bois.com



PARQUETS



LAMBRIS



Trouvez la tendance bois dont vous rêvez...



PORTES



SHOW-ROOM



TERRASSES

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - samedi jusqu'à 17h30

19 route Écospace - 67 Molsheim
Tél. 03 90 40 96 04 - info@atoo bois.com



Votre partenaire travaux près de chez vous!

VOUS AVEZ

UN RÉNOVATION PROJET?

AGRANDISSEMENT ISOLATION
TAPISSERIE PEINTURE

→ ÉCOUTE

Un interlocuteur unique de l'étude à la réception des travaux

→ EFFICACITÉ

Un réseau d'artisans qualifiés. Une organisation centralisée (achats, planning...)

→ ÉCONOMIE

En mutualisant les frais administratifs, commerciaux...

10 rue de l'École - 67520 ODRATZHEIM
03 88 04 57 28 - contact@reseau-artisans-alsace.fr

graphisma - www.oplus-graphisme.com
Conception graphique →



HIRSCHNER

entreprise de construction
neuf - rénovation - carrelages - pavages



LA COMPÉTENCE EN ACTION

Promoteurs privés
Publics - Particuliers
Rénovation

43, rue de Wolfisheim
67810 HOLTZHEIM

☎ 03 88 78 14 14
www.hirschner.fr



Dorlisheim

Tél. 03 88 49 71 71 www.cora.fr/dorlisheim



AGENCE DE MOLSHEIM
13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics - Terrassements
Routes - Enrobés
Assainissement - Canalisations

